

N^o 18
 Hannebicque
 Adrien J^s

L'an mil huit cent trente un, le dix juin, huit
 heures du matin, en la maison Commune, par devant
 nous Louis Joseph Obert, maire, officier de l'état
 Civil de la Commune de Wizerme, arrondissement
 communal de Saint-Omer, Département du Pas de
 Calais, sont comparus Jean Baptiste Hannebicque,
 agé de soixante dix ans, profession de ménage, et
 Jean Baptiste Hannebicque agé de vingt huit ans,
 profession d'ouvrier papetier, tous deux domiciliés en
 cette Commune, le premier frère du D^{fn} et le second
 neveu dudit D^{fn}. Lesquels nous ont déclaré
 qu'après à deux heures du matin, est décédé en sa
 maison sise en cette commune, Adrien Joseph Hannebicque,
 agé de quatre vingt trois ans, profession de ménage,
 domicilié en cette dite Commune, époux de Catherine
 Lheureux, fils légitime des sieurs Christophe Joseph
 Hannebicque, et de Marie Jeanne Mortier, nous étant
 à l'uni du D^{fn} par notre transport au pré de
 la personne décédée, nous en avons sur le Champ
 dressé le présent acte
 Lecture faite, les deux témoins ont déclaré ne
 savoir signer: et nous avons signé.